



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du collège de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 28 juin 2024

Heure : 08H30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 14 juin 2024
2. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2020
3. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2021
4. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
5. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
6. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
7. Prise d'acte de la loi du 12.05.2024 modifiant la loi du 11.04.1994 relative à la publicité de l'administration et abrogeant la loi du 12.11.1997 relative à la publicité de l'administration dans les provinces et les communes
8. Clôture de la fonction d'ambulancier volontaire
9. Clôture de la fonction d'ambulancier volontaire
10. Proposition Conseil de zone - Retrait de la délibération n° 41 du Conseil de zone du 31.05.2024 portant admission au stage de recrutement à la fonction de sapeur-pompier volontaire
11. Proposition Conseil de zone - Retrait de la délibération n° 42 du Conseil de zone du 31.05.2024 portant admission au stage de recrutement à la fonction de sapeur-pompier volontaire

12. Proposition Conseil de zone – Démission volontaire d'une ambulancière volontaire non pompier -

13. Proposition Conseil de zone - Déclaration de vacance d'emploi au poste de sergent professionnel (2 places) – Recours à la réserve de promotion

14. Prise d'acte d'une réponse adressée à Maître GILSON dans le cadre du dépôt par un lieutenant professionnel d'une plainte pour faits de violence et harcèlement moral au travail à charge du commandant de zone

15. Ordonnancement du mandat N°528

16. Ordonnancement des mandats N°529 au N° 556

Points adjoints à la séance :

17. Ordonnancement des mandats N°557 au N° 558

18. Ordonnancement des mandats N°559 au N° 567

19. Proposition concertation syndicale – Mise à jour des dispositions contenues dans le règlement du travail en ce qui concerne les risques psychosociaux (personnel opérationnel et personnel administratif)

20. Proposition concertation syndicale – Plan d'action relatif aux risques psychosociaux au travail en zone à la suite d'un avis du SEPPT du 03.06.2024

21. Retour en service d'un membre du personnel opérationnel volontaire après la période de suspension de nomination – Prise d'acte

Le Secrétaire de zone

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO